

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 471

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181145

Direction en charge : Commerce et Artisanat

Objet : Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes - Office du Commerce -
Approbation.

Président : M. Gaël PERDRIAU, Maire

Date de convocation du conseil : 16/11/2018

Compte rendu affiché le : 27/11/2018

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 59

Présents :

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Paul CORRIERAS, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME (Présent à partir de la question n°9 du projet de l'ordre du jour.), Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, Mme Alexandra RIBEIRO CUSTODIO, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, M. Charles DALLARA, M. Frédéric DURAND, M. Robert KARULAK, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Nicole AUBOURDY, M. Daniel JACQUEMET, Mme Anne-Françoise VIALON, M. Jean-Noël CORNUT, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, M. Cyril MEKDJIAN, Mme Marie-Camille REY, Mme Marie-Hélène THOMAS, Mme Pascale MARRON (Présente jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.), M. Olivier LONGEON, M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE, M. Florent PIGEON (Présent jusqu'à la question n°73 du projet de l'ordre du jour.), Mme Stéphanie MOREAU, Mme Nadia SEMACHE, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, Mme Maryse BIANCHIN, M. Pierrick COURBON, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, Mme Myriam ULMER, M. Georges STEC, M. Michel BEAL, Mme Geneviève ALBOUY, M. Georges ZIEGLER (Présent jusqu'à la question n°44 du projet de l'ordre du jour.)

Absents-Excusés :

Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT (pouvoir à M. Marc CHASSAUBENE) Mme Marie-Dominique FAURE (pouvoir à Mme Raymonde ALLIROT) Mme Catherine ZADRA (pouvoir à M. Samy KEFI-JEROME, Pouvoir jusqu'à la question n°14 du projet de l'ordre du jour.) Mme Caroline MONTAGNIER (pouvoir à Mme Pascale LACOUR, Pouvoir jusqu'à la question n°42 du projet de l'ordre du jour.) M. André FRIEDENBERG (pouvoir à Mme Nadia SEMACHE) M. Serge HORVATH (pouvoir à M. Gabriel DE PEYRECAVE)

Absents :

M. Lionel SAUGUES

Politique : *Qualité de ville, qualité de vie*

Délibération n° : 471

Commission : Aménagement - Urbanisme - Economie

Dossier : 181145

Direction en charge : Commerce et Artisanat

Objet : Demande de subvention auprès de la région Auvergne Rhône Alpes - Office du Commerce - Approbation.

□ **Rappel et Références :**

La Région apporte son soutien aux investissements de la Ville dans le cadre de la Convention Territoriale de Coopération Métropolitaine (CTCM).

La Ville de Saint-Etienne a construit un plan de redynamisation commerciale de son centre-ville en lien avec l'Etablissement Public d'Aménagement de Saint-Etienne (EPASE) et les acteurs consulaires du territoire. Ce plan intègre, notamment, des interventions dans le champ immobilier ainsi qu'une restructuration complète du système de travail.

□ **Motivation et Opportunité :**

Cette restructuration s'appuie, notamment, sur la constitution d'un guichet unique destiné à l'accueil des porteurs de projets commerciaux, des commerçants et des chalandes.

Au-delà de processus coordonnés de travail entre l'EPASE, la Ville de Saint-Etienne, les Chambres Consulaires et les associations de commerçants, cette création se traduit par l'ouverture d'un Office du Commerce situé en centre-ville, dans un véritable espace de démonstration des capacités d'intervention publique.

□ **Contenu :**

Implanté rue du Président Wilson à l'articulation de la Place Jean Jaurès, l'Office du Commerce sera un démonstrateur opérationnel :

- de la coordination des interventions publiques,
- de la création d'un guichet unique innovant d'accueil, d'orientation et de promotion du territoire.

Sur deux niveaux et 380 m², l'Office du Commerce intégrera :

- les équipes de la Direction Commerce de la Ville de Saint-Etienne,
- les permanents des associations de commerçants,
- des bureaux partagés consulaires,
- des bureaux partagés pour les représentants du monde commerçant,
- un espace d'accueil,
- un espace de promotion du territoire en matière commerciale.

Aussi, il est demandé à la Région Auvergne Rhône-Alpes une subvention de 67 929 € afin de permettre de financer 50 % des travaux HT d'aménagement et d'équipement du site.

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

o Coût total investissement TTC : 163 030 €

dont TVA :

o Coût total annuel fonctionnement TTC :

dont personnel mis en oeuvre :

o Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
Investissement	95 101 €		67 929 €			
Fonctionnement						
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir :

- approuver la demande de subvention de 67 929 € à la Région Auvergne Rhône-Alpes,
- autoriser M. le Maire ou son représentant, Adjoint ayant reçu délégation, à signer les actes afférents à cette demande de subvention.

Décision : Proposition adoptée	Imputation budgétaire Opération 2018 P 7078 ; dépenses chapitres 20, 21 et 23, articles 2031, 21533, 2183, 2184, 2313 ; Recettes : chapitre 13, article 1322
Résultat du vote : 56 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée
	Pascale LACOUR